

PREPARATION AUX AGREGATIONS D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023

(ÉLÈVES OU DIPLOMÉS DE SCIENCES PO)

Sciences Po délivre une formation complète et de haut niveau, relative à toutes les questions au programme et à toutes les épreuves des concours de l'agrégation externe d'histoire et de l'agrégation externe de géographie. Cette formation est ouverte à tous les diplômés de Sciences Po et, sur dossier, à un petit nombre de candidats extérieurs. Elle repose sur des enseignements et des entraînements écrits et oraux, assurés par des spécialistes de chaque question, un encadrement suivi et individualisé des agrégatifs (« coaching ») assuré par des lauréats de la dernière session du concours, et un groupe de travail numérique facilitant l'échange des cours et des fiches. Le calendrier de la préparation garantit un accompagnement des candidats pendant une année complète, dans le cadre d'une formation représentant près de 400 heures d'enseignement.

Vous êtes diplômé(e) de Sciences Po ou inscrit en 2^e année du master (quelle que soit votre mention ou école) et vous souhaitez vous réinscrire à Sciences Po en 2022-2023 en vue de préparer l'agrégation d'histoire ou de géographie. Vous devez retourner le présent dossier au plus tard le 18 mai 2022, uniquement par mail (kahina.elbnaoui@sciencespo.fr),

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez joindre le responsable de la préparation (david.colon@sciencespo.fr) ou son secrétariat (kahina.elbnaoui@sciencespo.fr). Site Internet : <http://www.sciencespo.fr/departement-histoire/content/preparation-lagregation-dhistoire-et-lagregation-de-geographie>.

Le dossier devra comporter

- La fiche de renseignement ci-jointe complétée, accompagnées d'une photo d'identité.
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- La copie des relevés de notes depuis le baccalauréat.

Inscriptions administratives et droits de scolarité

Les inscriptions administratives à Sciences Po se dérouleront en septembre 2022. Les inscrits ont le statut d'élèves de Sciences Po et s'acquittent des droits de scolarité propres à l'établissement (ci-dessous). Ils ont accès à l'ensemble des infrastructures de Sciences Po (bibliothèque, réseau

informatique, environnement numérique de travail en groupe, etc....). Les boursiers sur critères sociaux sont exonérés des droits de scolarité de Sciences Po.

Le barème du collège universitaire qui s'applique aux étudiants nouvellement admis ou qui ont effectué leur inscription en 2009 ou postérieurement

http://formation.sciences-po.fr/sites/default/files/droits_scolarite/calculateur.htm

Les élèves inscrits à Sciences Po en 2008 ou avant bénéficient d'un barème unique.

http://formation.sciences-po.fr/sites/default/files/droits_scolarite/calculateur.htm

Calendrier de la préparation

Pré-rentree (30 mai - 22 juin) :

- Séances d'accueil et de tutorat méthodologique
- Présentation des questions au programme
- Suivi des oraux

Rentrée le lundi 29 août 2022

Préparation des épreuves écrites (semestre d'automne)

- Conférences de méthode sur toutes les questions au programme
- Galop d'essai sur chaque question au programme et séance de correction.
- Tutorat hebdomadaire et coaching.
- Concours blanc et séances de correction.

Cycle de révision de l'écrit (début du semestre de printemps) :

- Colles d'écrit (correction d'un plan par un enseignant) sur chaque question au programme.
- Tutorats méthodologiques et coaching.

Préparation des épreuves orales (semestre de printemps) :

- Colles sur toutes les questions au programme.
- Colles de hors-programme sur toutes les périodes.
- Tutorats méthodologiques et coaching.
- Oral blanc pour les admissibles.

Equipe enseignante

L'équipe enseignante est composée des enseignants et enseignants-chercheurs statutaires de l'Institut d'études politiques de Paris et d'une trentaine d'enseignants vacataires recrutés au sein des universités, des IUFM et des classes préparatoires. Les « coachs » de la préparation, en charge du suivi individuel des candidats, seront recrutés parmi les lauréats de l'agrégation 2021 ou 2022 issus de la préparation à l'agrégation de Sciences Po.

Résultats des candidats de Sciences Po à l'agrégation externe d'histoire

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2006-2021
Candidats	10	18	29	34	31	32	25	33	25	28	32	33	36	29	30	32	327
Admissibles	4	10	16	21	21	25	17	20	16	19	21	22	27	23	X	19	240
Taux d'admissibilité	40%	55%	55%	61,7%	67,7	78%	68%	60,6%	64%	67,8%	65,6%	66,6%	75%	79%	X	59%	73%
Reçus	4	8	7	13	17	21	6	11	7	15	15	13	9	17	10	6	179
Taux d'admission	40%	44,4%	24,1%	38,2%	54,8%	65,6%	24%	33,3%	28%	53,6%	46,8%	39,3	25%	58,6%	30%	18,7%	54,7%
Part des postes mis au concours	4,3%	8,7%	8,4%	15,4%	20,2%	30%	8,5%	11%	8,7%	16,5%	15,6%	14,4%	12,5%	23,6%	13,7%	8,2%	13,5%

Résultats des candidats de Sciences Po à l'agrégation de géographie

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2012-2021
Candidats	2	1	0	3	1	0	4	4	2	4	17
Admissibles	1	1	0	3	1	0	2	4	X	4	15
Taux d'admissibilité	50%	100%		100%	100%		50%	100%		100%	88,2%
Reçus	1	1	0	3	0	0	1	2	1	3	12
Taux d'admission	50%	100%	0	100%	0		25%	50%	50%	75%	70,5%

Candidature à la préparation aux agrégations d'histoire et de géographie

Fiche de renseignements
2022-2023

Photo

Vous souhaitez vous inscrire à l'agrégation : d'histoire de géographie

Nom : Prénoms :

Date de naissance : Age : Sexe :

Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse

Tél. fixe : Tél. portable :

Email :

Profession du père : Profession de la mère :

Avez-vous demandé une bourse pour l'année universitaire 2022-2023 :

oui

non

Avez-vous déjà été candidat(e) au Capes ou à l'agrégation d'histoire ou de géographie :

oui

non

Si oui, indiquez vos résultats :

Etudes supérieures

Année	Etablissement	Spécialité (Indiquer le cas échéant le titre du mémoire et le nom du directeur)	Résultats (Diplômes, classement, mentions)
2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			
2017-2018			

Préparation aux agrégations d'histoire et de géographie 2022-2023

Entretien d'accueil et d'orientation

Nom : Prénom :

Téléphone :

Email :

Merci d'indiquer ci-dessous vos disponibilités pour un entretien d'une quinzaine de minutes, sur Zoom, avec le responsable et les coachs de la préparation aux agrégations.

Lundi 23 mai	
Matin (8h-12h)	
Mardi 24 mai	
Matin (8h-12h)	
Mercredi 25 mai	
Matin (8h-12h)	